

Diagnostic raisonné
du patrimoine bâti

Parc naturel régional Scarpe-Escaut *UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI*

Secteur Coeur de nature

Synthèse communale de Château-l'Abbaye



Août 2010



Parc
naturel
régional
Scarpe - Escaut



Sommaire

Préambule	p. 3
<ul style="list-style-type: none">• Présentation de l'aire d'étude : le Cœur de nature• Méthodologie du diagnostic raisonné du patrimoine bâti – Niveau 2 : le bâti comme élément architectural• Présentation de la synthèse communale	
Présentation générale du territoire communal	p. 5
<ul style="list-style-type: none">• Carte IGN• Fiche d'identité (situation administrative, géographique, origine du nom, parcelles bâties, bâti repéré, MH/Sites)• Situation dans le <i>Cœur de nature</i>• Historique• Evolution du bâti : étude des cadastres anciens et du cadastre actuel ; schéma général d'organisation du bâti	
Caractéristiques du patrimoine bâti communal	p. 13
<ul style="list-style-type: none">• Représentation du bâti sur la commune : éléments repérés <i>Cartographie (repérage)</i>• Synthèse du bâti repéré• Caractéristiques du bâti en images	
Bâti privé repéré	p. 21
Habitat	p. 21
<i>Cartographie (repérage)</i>	
Bâti agricole	p. 29
<i>Cartographie (repérage)</i>	
Petits éléments de patrimoine bâti	p. 37
<i>Cartographie (repérage)</i>	
Bâti public	p. 41
<i>Cartographie (repérage)</i>	
Bâti civil	p. 42
Bâti religieux	p. 47
Enjeux	p. 49
Glossaire	p. 51





Préambule

L'aire d'étude : le Cœur de nature du Parc naturel régional

Le *Cœur de nature* est une des quatre entités territoriales identifiées dans la Charte du Parc (2010-2022). Elle correspond à 5 des 9 unités paysagères du territoire : Plaine de la Scarpe, Massif forestier de Raismes-Saint Amand-Wallers, Escaut alluvial, Versants humides de l'Escaut et Plaine de la Hayne. Constituée de plaines alluviales et vallées humides, véritable colonne vertébrale de la trame écologique du territoire, cette entité est marquée par une empreinte agricole et naturelle forte où le bâti est toutefois bien présent.

L'aire d'étude comprend 20 communes définies en 2008, avant les adaptations portées au Plan de Parc de la Charte 2010-2022 : Anhiers, Bousignies, Brillon, Bruille-Saint-Amand, Château-L'Abbaye, Flines-lès-Mortagne, Hasnon, Hergnies, Marchiennes, Millonfosse, Mortagne-du-Nord, Nivelles, Odomez, Saint-Amand-les-Eaux, Thun-Saint-Amand, Tilloy-les-Marchiennes, Vicq, Vred, Wandignies-Hamage, Warlaing. Depuis, Tilloy-les-Marchiennes ne fait plus partie du territoire du Parc, et de nouvelles communes ont intégré l'entité (Beuvrages, Bruay-sur-l'Escaut, Escaupont, Fresnes-sur-Escaut, Raismes, Thivencelle). Ces dernières seront analysées lors de l'étude du secteur sud du Parc.

Les objectifs du diagnostic raisonné

Le *diagnostic raisonné* s'intègre au *premier axe d'action du programme* de préservation et de valorisation du patrimoine bâti, élaboré en partenariat entre le Parc naturel régional Scarpe-Escaut, la Mission de l'Inventaire Général du Service du Patrimoine culturel de la Région Nord-Pas-de-Calais, la DRAC Nord-Pas-de-Calais, le CAUE du Nord. Il correspond au *volet « connaissance »* du programme et est *complémentaire au deuxième axe portant sur l'animation du programme et l'accompagnement des projets*.

Le diagnostic raisonné a pour but de :

- ✓ Connaître le patrimoine bâti du Cœur de nature et en définir ses caractéristiques majeures ;
- ✓ Informer et sensibiliser les acteurs du territoire à l'enjeu que présente le patrimoine bâti (élus, bureaux d'études en charge de projets architecturaux, d'urbanisme ou de paysage, porteurs de projets de découverte pédagogique ou touristique, etc.) ;
- ✓ Aider à agir pour la préservation et la mise en valeur de ce patrimoine : cibler des priorités d'action et conseiller (restauration, projet architectural...), base de réflexion pour les opérations d'aménagement et d'urbanisme ;
- ✓ Sensibiliser et impliquer les habitants par le biais d'actions grand public.

Afin d'appréhender le patrimoine bâti dans toutes ses dimensions, ce diagnostic se décline en deux niveaux d'analyse correspondant à un emboîtement d'échelles :

- ✓ niveau 1 : le patrimoine bâti comme composante du paysage et de la forme urbaine ;
- ✓ **niveau 2 : le patrimoine bâti comme élément architectural.**

Les objectifs du Niveau 2

Le Niveau 2 **observe, analyse et étudie le bâti à l'échelle de la parcelle.**

Il s'attache à identifier les grands types d'édifices présents sur le Cœur de nature (fermes, maisons, chapelles, ...). Pour cela, chaque famille d'édifice fait l'objet d'une analyse sur l'ensemble du territoire communal, afin de déterminer ses caractéristiques (implantation, forme, matériaux, usage, ...).

Pour l'entité géographique du Cœur de nature, les édifices antérieurs à 1950 de chaque commune sont repérés, et les plus représentatifs ou remarquables de chaque famille (par leur datation, leur décor, leurs matériaux) font l'objet d'une sélection en vue de futures analyses thématiques. Ceux postérieurs à 1950 sont considérés uniquement pour leur qualité architecturale.

Le Niveau 2 permet ainsi d'avoir une **vision territoriale de la commune** (synthèse communale), mais aussi une **vision plus synthétique des différentes familles d'édifices, et une vision concrète des édifices représentatifs ou exceptionnels**.

Ce niveau d'étude est réalisé est co-réalisé entre PNR Scarpe-Escaut et Mission de l'Inventaire du Service du Patrimoine culturel de la Région Nord-Pas-de-Calais. Dans ce cadre, la Mission de l'Inventaire du Service du Patrimoine culturel contribue à l'étude par l'exercice de son expertise scientifique et technique.

Présentation de la synthèse communale

La synthèse communale s'intègre dans la démarche du diagnostic raisonné du patrimoine bâti du Cœur de nature. Il est réalisé pour toutes les communes composant cette entité.

Il traite de l'**organisation de la commune à plusieurs échelles**, en abordant les points suivants :

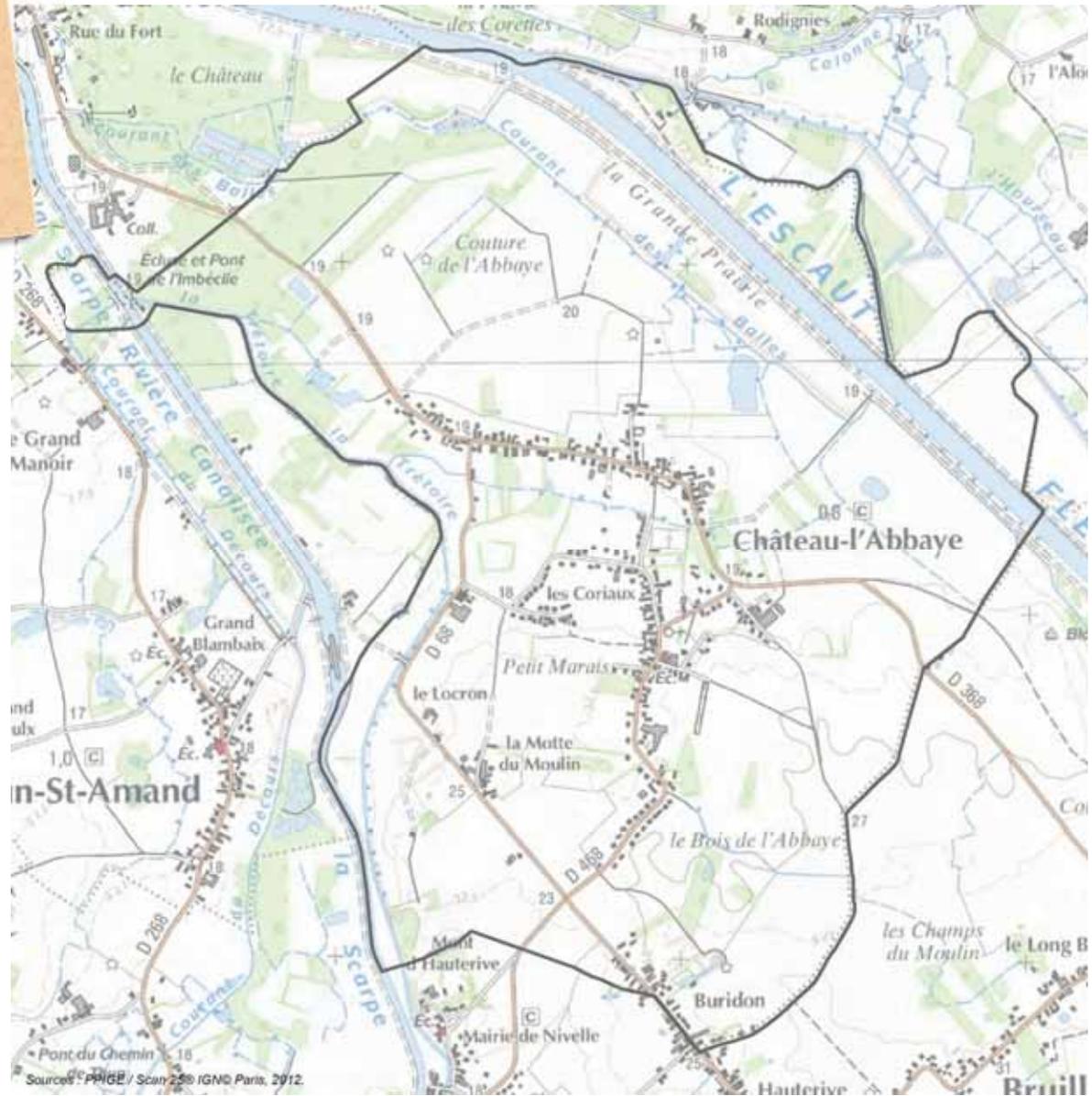
- ✓ la **présentation de la commune** : localisation et données générales ;
- ✓ le **paysage bâti du territoire communal** : le bâti remarquable et ses principales caractéristiques (typologie, implantation, nombre de niveaux, matériaux mis en œuvre, datation, etc.).

La comparaison des synthèses communales permet de définir les caractéristiques générales des formes bâties du Cœur de nature, de mettre en évidence leurs particularités et thématiques principales, et d'identifier les tendances générales en termes d'enjeux et d'orientation pour l'évolution urbaine.

Avertissement : certaines données d'analyse restituées dans ce document peuvent avoir évoluées depuis la date d'observation, l'enquête de terrain ayant été effectuée en août 2010.



Présentation générale du territoire communal



Fiche d'identité

Canton : Saint-Amand-les-Eaux

Arrondissement : Valenciennes

Intercommunalité : communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut

Superficie : 4410 hectares

Population (en 2006) : 840 habitants

Densité : 190 habitants/km²

Cours d'eau : la Trétoir et l'Escaut

Origine du nom : du latin *castellum*, "château"¹. Plusieurs anthroponymes au cours des siècles : *Castellum Dei*. *Castellum abbatiale*. *Castellum Mauriniacæ*. *Abbatia S. Martini de Castello juxta Mauritaniam*².

Habitants : les Castellabiens

Document d'urbanisme : POS de 1985, PLU en cours

Nombre de parcelles bâties sur la commune : 451

Nombre de bâtiments repérés sur la commune : 24

Edifices protégés au titre des Monuments Historiques et Sites Archéologiques : néant

Situation dans le Cœur de nature

Le site de Château-l'Abbaye est situé dans le Hainaut, au confluent de la Scarpe et de l'Escaut. Au nord de la commune se trouvent Mortagne-du-Nord et Flines-lès-Mortagne, à l'ouest Thun-Saint-Amand, au sud Nivelles et Bruille-Saint-Amand à l'est.

Historique

Château-l'Abbaye, situé entre Scarpe et Escaut, est délimité à l'époque gauloise par les territoires des Atrébates, des Nerviens et des Ménapiens. Il est habité par les romains, comme le montre des découvertes anciennes et une fouille d'ampleur réduite dans les années 1970, mentionnant des bâtiments avec système de chauffage, fresques, marbres de placage, ainsi qu'un gros trésor monétaire (exhumation de vases contenant des médailles en argent datant en partie des années 222 à 268) exhumé au début du 19^e siècle.

A une première abbaye bénédictine disparue vers 800, lors des invasions normandes, succède en 1155 un établissement de moines Prémontrés, richement doté par les seigneurs de Mortagne. D'abord appelée "Château-Dieu", cette abbaye est dédiée à saint Martin à partir de 1157. Dès le 14^e siècle, elle est appelée "Château-l'Abbaye-lez-Mortagne". Appartenant aux seigneurs de Mortagne, l'établissement devient espagnol entre 1526 et 1668, puis à nouveau entre 1709 et 1713. Il est détruit à la Révolution. Le moulin Rodolphe, qui dépendait de l'abbaye, disparaît pendant la Première Guerre mondiale. De la fin du 18^e siècle à nos jours, la population de la commune a fluctué entre 718 et 852 habitants, et a connu un pic de population dans les années 1840, avec plus de 1000 habitants. C'est en 1946 que la commune connaît sa population la plus basse, avec 510 habitants au sortir de la Seconde guerre mondiale. L'église de la commune, dédiée à saint Nicaise, a été construite entre 1822 et 1825, sous la direction de l'architecte Voisin, elle se caractérise par son imposant clocher-tour.

¹ Le Patrimoine des communes du Nord, *Le Flohic éd., rééd. 2001, Paris, tome 2, p.1434-1435.*

² Statistique archéologique du Département du Nord, *seconde partie, s.l., 1867, p.424.*



Evolution du bâti : étude des cadastres anciens

L'habitat de Château-l'Abbaye est construit le long des voies principales de circulation (Grande Rue, rues de la Fontaine et du Rieu, et la continuité des rues de la Motte du Moulin et Buridon), reliant entre elles les deux parties du village. La rue allant de Château-l'Abbaye à Nivelles, au nord-est de la commune, s'est cependant plus densément bâtie durant le dernier quart du 19^e siècle (voir le cadastre napoléonien de 1885).

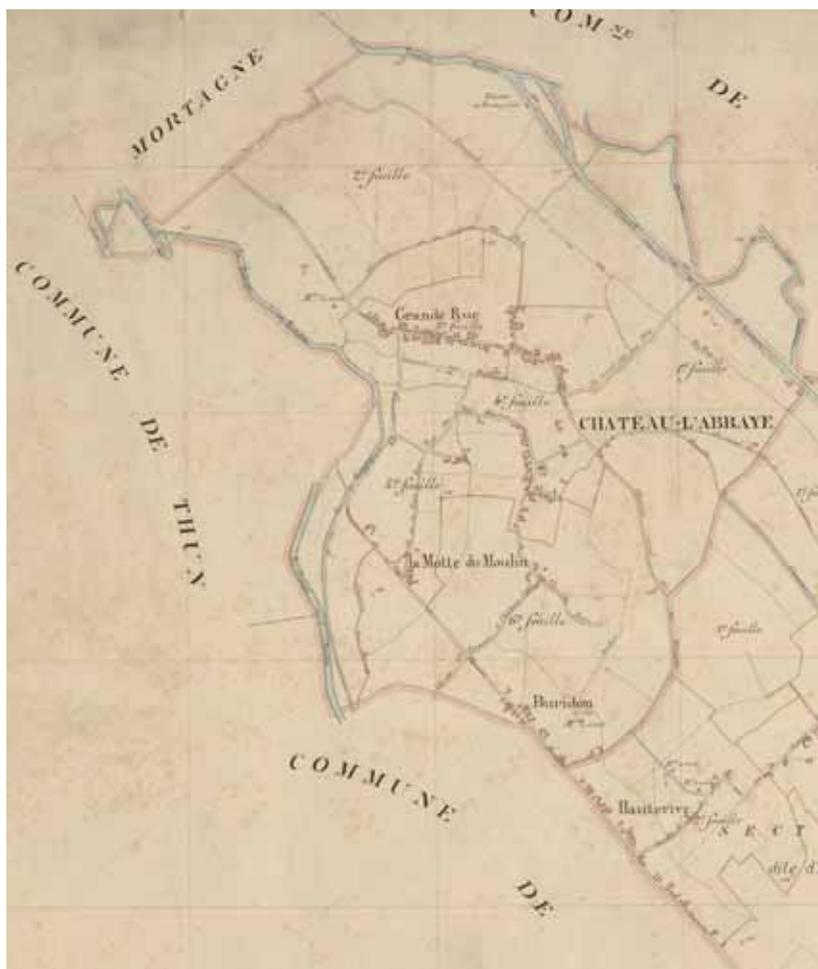
D'après les cadastres du 19^e siècle le village est à l'origine très agricole. L'ensemble des bâtisses représentées rappellent en effet les typologies de fermes à plan en L, U ou encore à cour fermée. Nombre de bâtiments sont également implantés pignon à rue, comme de simples maisons ou fermes élémentaires. Cette disposition de bâti se retrouve à l'heure actuelle : sur la Grande Rue, les pignons se succèdent, alternant parfois avec quelques maisons, dont les façades sont en alignement sur la voie publique. L'ancien site médiéval (en rapport avec la Motte du Moulin) s'apparente à ces structures intercalaires, situées entre forêt et zone humide, propriétés de personnes laïques relativement fortunées (mais non assimilées à des mottes castrales ou grandes seigneuries de l'époque). Ces « fermes seigneuriales » comprennent le plus souvent une surface enclose (fossés exceptés) de 25 à 50 mètres de côté, dont les plus fréquentes se portent de 30 à 40 mètres de côté, ce qui semble être le cas de Château-l'Abbaye. Cette plate-forme n'est d'ailleurs pas sans rapport avec l'étymologie du nom de la commune, tenant pour une partie de son nom du latin castellum, "château". Le site de l'ancienne abbaye est lui localisé à la sortie nord-ouest de la commune, sur la route en direction de Mortagne-du-Nord. Il s'étend sur les parcelles U 371 à 374, et U 2079-2081-2083-2085 et U 2087-2091 du cadastre actuel. A proximité immédiate de l'ancienne abbaye, côté est/sud-est, et peut-être aussi au nord, se trouve un site gallo-romain de grande importance, sans doute une grande villa rurale. Il s'étend approximativement sur les parcelles U 386-387, U 2048-2050-2052-2054-5058 et 2089 du cadastre actuel. L'ensemble de ces deux sites mériterait d'être protégé au titre du PLU, ou être considérées comme zones non éligibles à l'urbanisation.



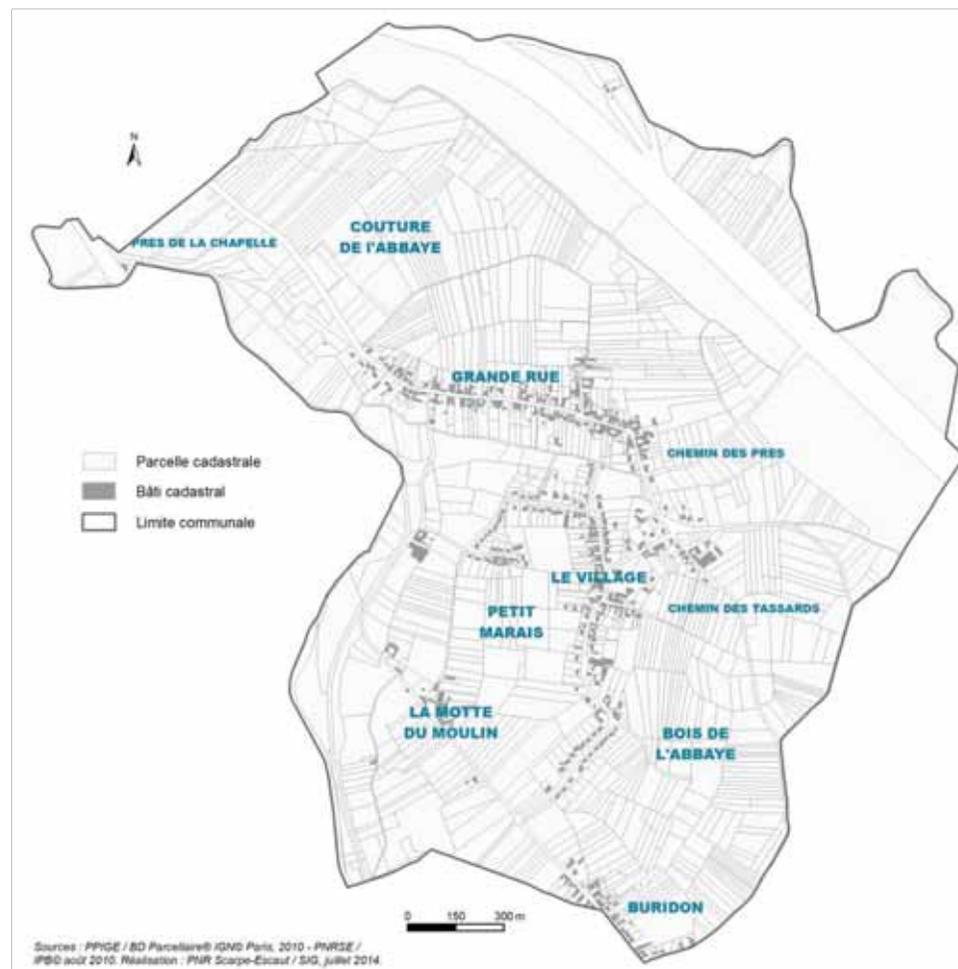
Ci-contre à gauche, extrait du cadastre du Consulat de 1805 (ADN, 30P86).

A droite, extrait du cadastre napoléonien de 1830 (ADN, 31P577).





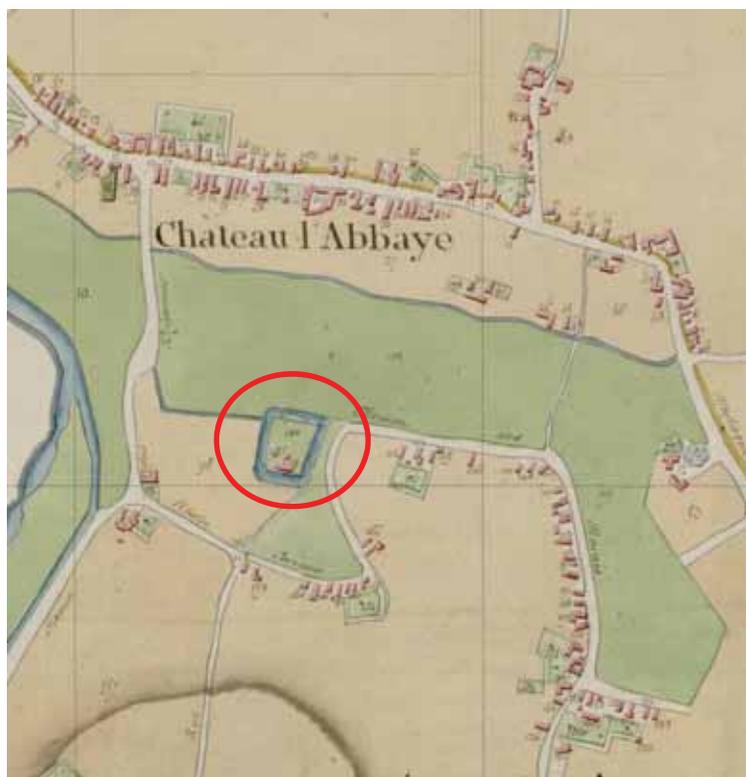
Extrait du cadastre napoléonien de 1885 (ADN, 31P577)



Extrait du cadastre actuel



L'étude des cadastres successifs de 1805 et de 1830 permet de justifier l'existence, dans la zone de Petit Marais et du Marais, d'une plate-forme quadrangulaire entourée de fossés, qui n'est pas sans lien avec la toponymie du nom d'un des hameaux de la commune, dit la Motte du Moulin. Cette plate-forme peut corroborer l'origine médiévale du site. En effet, dans la seconde partie du Moyen Âge, au cours des 14^e et 15^e siècles, des « fermes seigneuriales » s'implantent fréquemment en Pévèle et dans le secteur de la Scarpe. Sur les cadastres du tout début du 19^e siècle, il n'est pas rare que ces fermes apparaissent sous la forme d'une double enceinte, à savoir le fossé en lui-même et une autre structure à l'intérieur même du premier périmètre. Le site de Château-l'Abbaye confirme ce type d'implantation. Cet édifice semble avoir cependant disparu dans la seconde partie du 19^e siècle. Il ne figure en tous cas plus sur le cadastre de 1885, et aucune trace n'en est visible de nos jours sur le terrain. On peut cependant en deviner la trace d'après le parcellaire, à la fois en 1885 et sur le cadastre actuel (sans doute parcelle U1048). Ces informations sont confirmées par la cartographie du relief actuel, montrant bien qu'il y a traces de fossés à cet endroit précis de la commune. En simulant une montée des eaux de quelques mètres (cf. carte), le dénivelé entourant cette parcelle se retrouve en eau, à l'image des fossés que l'on retrouve sur les cadastres anciens. En outre, deux coupes du relief sur la parcelle (cf. coupe nord-sud et coupe ouest-est), l'une du nord au sud, et l'autre d'ouest en est, dénotent bien la présence de dépressions de quelques mètres, correspondant aux fossés visibles sur les cadastres anciens.



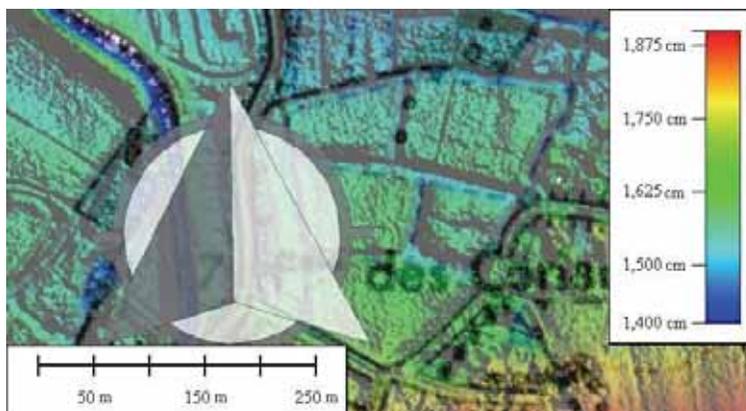
Extrait du cadastre du Consulat, 1805 : localisation de la plate-forme entourée d'un fossé en eau (ADN, 30P86).



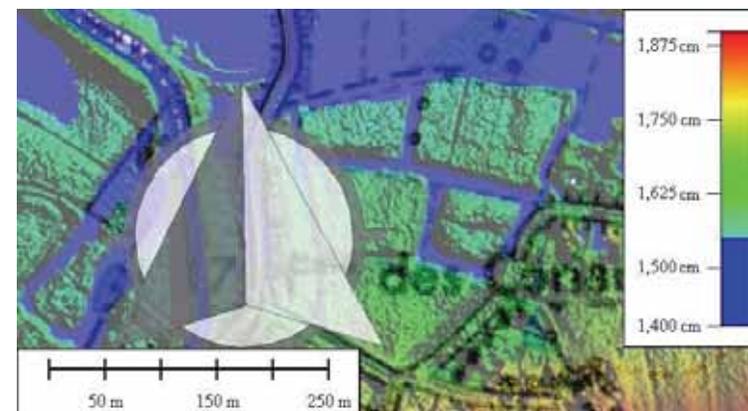
Extrait du cadastre napoléonien de 1830 : présence de la plate-forme, toujours entourée de fossés en eau (ADN 31P577).



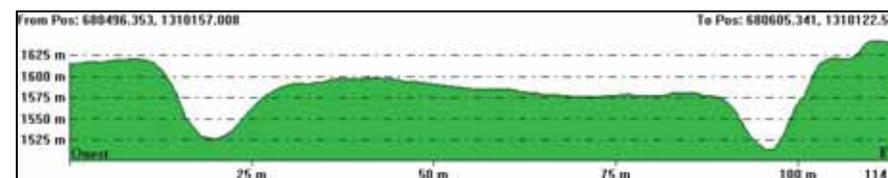
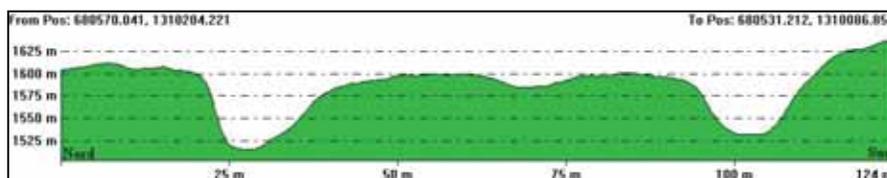
Extrait du cadastre napoléonien de 1885. A cette époque, la plate-forme et les fossés ont entièrement disparu. Le bâtiment est lui aussi inexistant (ADN, 31P577).



Localisation de la parcelle de l'ancienne motte castrale - carte relief



Localisation de la parcelle de l'ancienne motte castrale, simulation de montée des eaux - carte relief



Coupe sur le terrain, nord-sud (graph de gauche) et coupe sur le terrain, ouest-est (graph de droite). Ces deux coupes corroborent l'existence d'un fossé.



Schéma général d'organisation du bâti actuel de la commune : Château-l'Abbaye, un village-rue



Qu'est-ce qu'un « village-rue » ?

Le bâti se développe de façon linéaire le long d'un axe principal, où l'on en retrouve la plus grande densité. Des variantes sont observées : comme pour Château-l'Abbaye, un village-rue discontinu en plusieurs segments (cas de Bousignies et Odomez également), ponctuation par quelques polarités ou épaissement ponctuel du bâti (Mortagne-du-Nord, Anhiers).

Des accroches secondaires peuvent venir se greffer sur l'axe principal, sous forme de simples rues (Warlaing) ou d'extension plus conséquentes (lotissement à Anhiers, la Soierie à Odomez).

La tendance d'évolution est double. A Château-l'Abbaye, la physionomie du village-rue se complexifie par des extensions venant se greffer sur l'axe principal (à Anhiers aussi). A Château-l'Abbaye, la tentation de réunification des différents segments dans le cas d'un village-rue discontinu peut également aboutir à un changement d'organisation vers une structuration en réseau.

Cas de Château-l'Abbaye

Le bâti de Château-l'Abbaye se tient à prudente distance de l'Escaut et de la Scarpe, sur les bombements du relief entre les deux vallées.

Ce sont les cadastres anciens qui permettent de découvrir la vraie nature de « village-rue » de Château-l'Abbaye. Non pas une, mais trois rues composent ce « village-rue » physiquement discontinues sur le territoire communal : la grande Rue, la rue principale du village, et la rue de Buridon commune également à Nivelles et Bruille-Saint-Amand. Le bâti y est dense et majoritairement ancien. On trouve l'ensemble des équipements au niveau du village, où l'église et sa place végétale contribuent à un effet de « centre-bourg ».

Des coupures d'urbanisation faites de parcelles agricoles ou boisées maintiennent une discontinuité et des respirations dans le tissu bâti.

Cette structure est toujours lisible aujourd'hui, mais le développement récent de l'habitat pavillonnaire a complexifié l'organisation de la commune. Des extensions prolongent les rues historiques, parfois jusqu'à relier la grande rue et le village. Une extension sous forme de lotissement pavillonnaire s'est greffée à l'extrémité nord du village.

-  Masse urbaine dense et agglomérée (centre-bourg, hameau en épaisseur...)
-  Masse urbaine dense et linéaire (souvent tissu ancien)
-  Masse urbaine ponctuelle (type hameau, gros écart) et organisée (autour d'un carrefour, place)
-  Masse urbaine à densité plus faible (lotissement pavillonnaire, cité, zone d'activités...)
-  Linéaire bâti à densité plus faible (pavillonnaire ou ancien plus aéré)
-  Linéaire discontinu (interruptions dans le tissu bâti) ou unilatéral (ouvertures d'un côté de la voie)

-  Bâti isolé structurant
-  Canaux (Scarpe ou Escaut)
-  Autre cours d'eau
-  Plan d'eau
-  Masse boisée (massif domanial, boisement de grande taille)
-  Marais/secteur humide (mosaïque bois et étangs)
-  Infrastructure de déplacement (voie ferrée, autoroute)

Caractéristiques du bâti communal

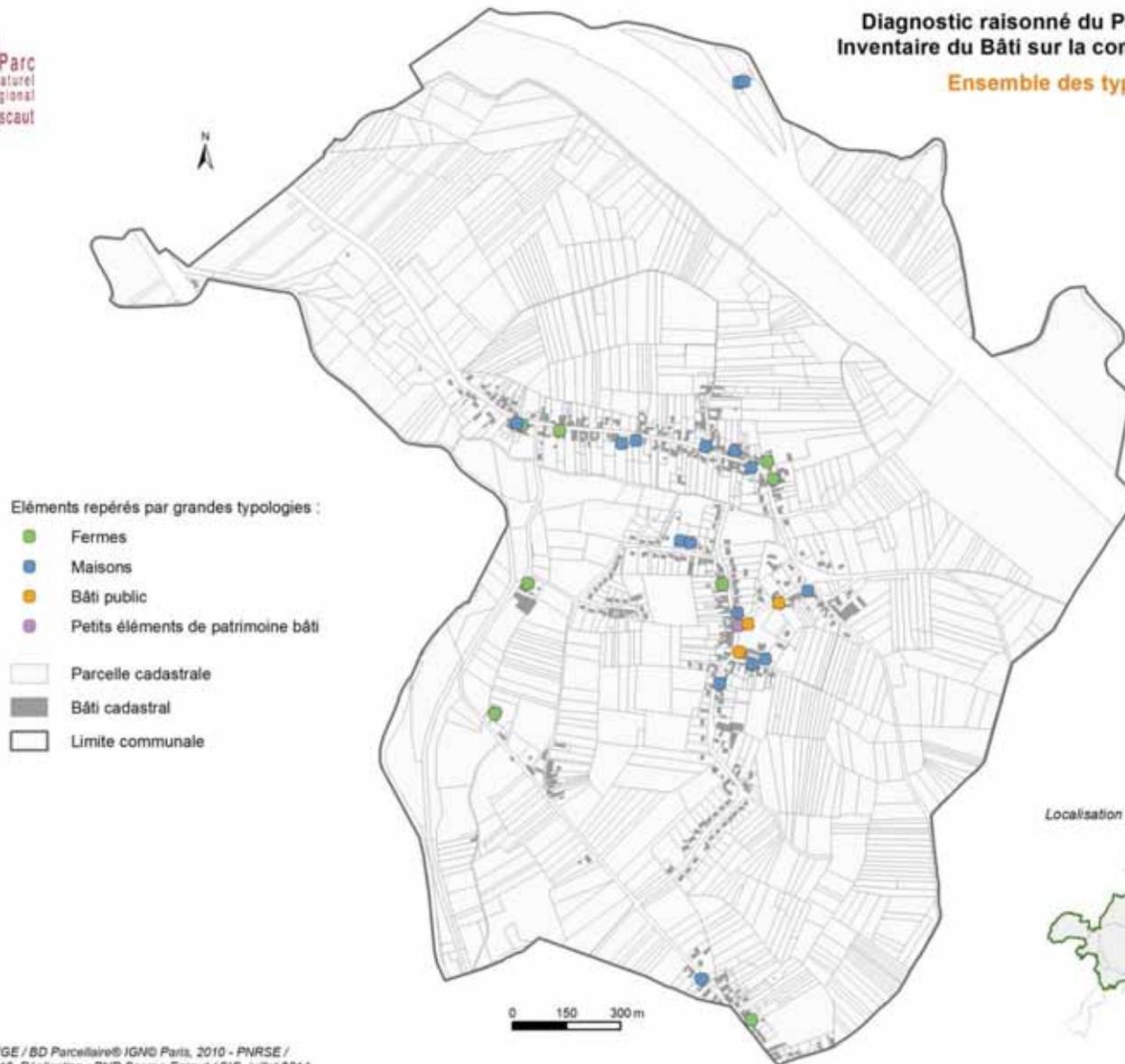


Représentation du bâti sur la commune

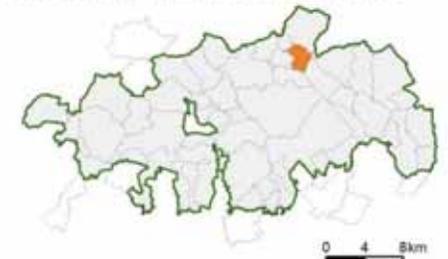
Ensemble des typologies repérées

Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 :
Inventaire du Bâti sur la commune de Château-l'Abbaye

Ensemble des typologies repérées



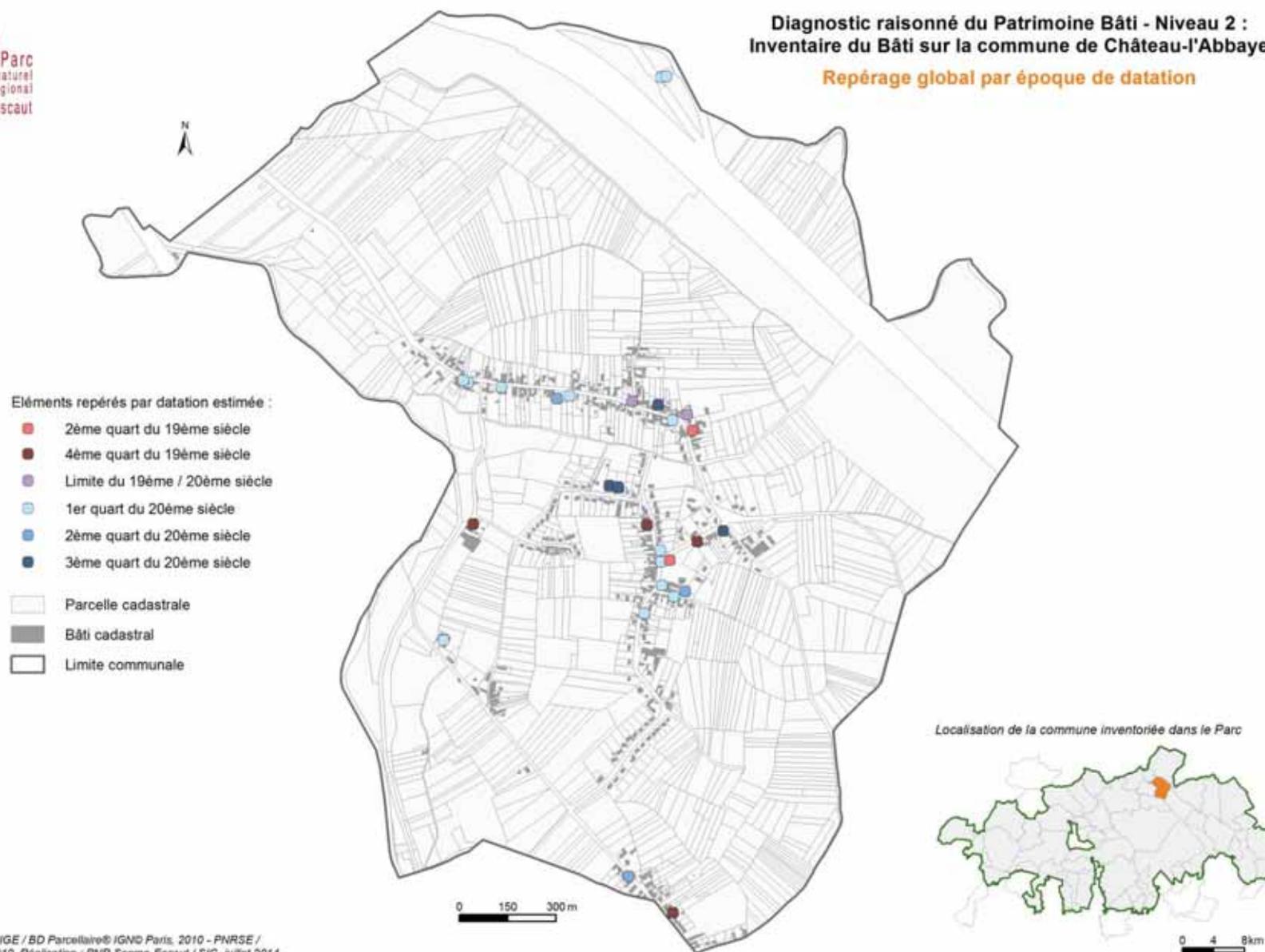
Localisation de la commune inventoriée dans le Parc



Repérage globale de la commune par époque de datation



Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 : Inventaire du Bâti sur la commune de Château-l'Abbaye Repérage global par époque de datation



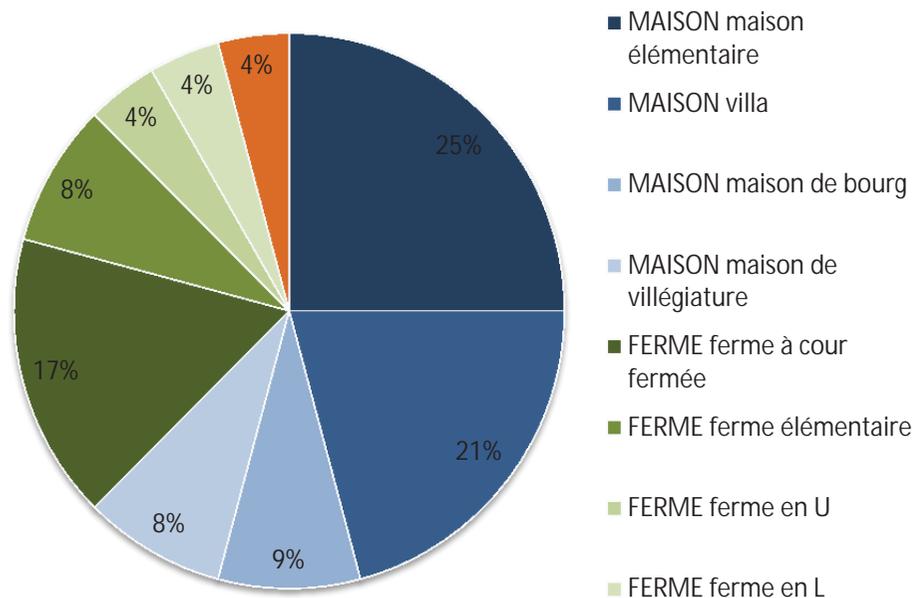
Sources : PPIGE / BD Parcellaire® IGN© Paris, 2010 - PNRSE / IPB© août 2010, Réalisation : PNR Scarpe-Escaut / SIG, juillet 2014.

Synthèse du bâti repéré

Nombre total de bâti privé repéré 24	Nbre par type	Caractéristiques principales													Caractéristiques complémentaires																				
		Mitoyenneté			Niveau					Matériaux (gros œuvre)					Maté-riaux complé-mentaires			Représen-tativité sur la commune	Datation par siècle							Forme ur-baine									
		mitoyen	semi-mitoyen	isolé	RDC	sous-sol	RDC + 1	RDC + 2	RDC + 3	combles habités	brique	pierre blanche	pierre bleue	grès	essentage bois et tôle	pans de bois	ciment ou béton		garvier roulé ou gravier lavé	pierre bleue (dalle)	grès (moellons)	en pourcentage	17e	18e	2e quart 19e	4e quart 19e	19e/20e	1er quart 20e	2e quart 20e	3e quart 20e	centre bourg	écart/hameau	isolé		
Maison élémentaire	6																			25%					4%	20,8%									
Villa	5																			21%						4%	16,6%								
Maison de bourg	2													faux						9%					8,3%										
Maison de villégiature	2						Rsur													8%					8,3%										
Café	1																			4%				4%											
Maison bourgeoise																																			
Maison double																																			
Maison en série																																			
Presbytère																																			
Ferme à cour fermée	4																			17%		4%	4%	4%	4%										
Ferme élémentaire	2																			8%			4%		4%										
Ferme en U	1																			4%					4%										
Ferme en L	1																			4%			4%												
"Cense"																																			
Ferme-usine																																			



Typologies de bâti repérées



Sur un total de 451 parcelles bâties, le corpus des édifices repérés lors de la campagne d'inventaire sur la commune en août 2010 s'élève à 24 bâtiments, soit à peine 5% du parcellaire bâti communal. Par ailleurs, plus de 80 bâtiments sont notés comme remaniés (à raison de 44 fermes et 37 maisons).

Les maisons individuelles (maison élémentaire et maison de bourg) représentent les 2/3 du corpus repéré, avec 16 spécimens, soit 66%, tandis que le nombre de fermes ne s'élève qu'à 1/3 du bâti repéré, soit 33%.

Caractéristiques du bâti en images

Matériaux

Grès

Souvent utilisé en soubassement, sous forme de moellons relativement taillés.



Il se retrouve aussi dans la construction de certains murs pignons.



Il est également utilisé pour les trottoirs le long des habitations ou en pavage pour les cours de fermes, facilitant les déplacements à pieds secs, et le maniement des engins agricoles, dans une région fort humide.



Des cours de fermes pavées en moellons de grès.



Un exemple de trottoir pavé, le long d'une ancienne maison élémentaire.

Gravier roulé

Certaines façades des maisons repérées sur Château-l'Abbaye sont entièrement enduites grâce à une technique apparues sur le territoire du Parc dans le premier quart du 20^e siècle : le gravier roulé.



Cet enduit, outre le fait qu'il protège la façade des intempéries et de l'usure du temps, permet aussi la mise en place d'un appréciable décor, avec soubassement mis en valeur, jeux de tables, encadrements de baies, rappel de la corniche, etc.



Deux exemples de maisons élémentaires pourvues d'un enduit en gravier roulé en façade principale.

Ouvertures

Portes et fenêtres participent à l'harmonie des façades. Traditionnellement organisées en travées, elles sont étroites. Leurs proportions correspondent toujours à des ouvertures plus hautes que larges. Leurs huisseries et volets sont en bois peint.

Portes d'entrée

Les portes d'entrées traditionnelles sont toujours en bois et comportent une imposte vitrée en partie haute. Celle-ci peut être chantournée et parfois porter le nom ou les initiales du propriétaire et la date de construction de l'édifice.



Bien que ces portes (photos ci-contre à droite) ne soient pas d'origine, elles conservent toutes une imposte en partie haute, permettant l'éclairage de la pièce donnant derrière.



Fenêtres en façade

Les huisseries des fenêtres d'origine sont toujours en bois. Elles se composent d'une imposte en partie haute et de deux ouvrants, parfois compartimentés grâce à des petits bois.



Compartimentage des ouvertures avec petits bois et imposte en partie supérieure de la baie.



Ci-contre à gauche et ci-dessous des exemples de volets bois traditionnels, soit à deux ouvrants, soit à panneaux (se rabattants dans l'embrasure de la baie lorsqu'ils sont ouverts).



Les volets, battants, sont également en bois. Ils comportent en général deux panneaux chacun, permettant ainsi au premier panneau de se rabattre dans l'embrasure de l'ouverture de la baie (photo ci-dessus).



Un exemple de volet roulant d'origine, intégré dans la maçonnerie de la baie, dont le caisson est caché par un lambrequin (cf. photo ci-dessous).



Fenêtres en toiture

A Château-l'Abbaye, les combles des maisons de villégiatures et des villas sont agrémentés de lucarnes relativement ornementées. Le travail du bois y est important, ainsi que celui de la ferronnerie, pour la mise en place des garde-corps.





Les maisons élémentaires sont également pourvues de chien-assis au niveau de leurs combles lorsque ceux-ci sont habités. Traditionnellement leurs huisseries étaient en bois et les jouées en zinc.



Exemples de chien-assis. Bien que restaurés et changés en PVC (perte du profil originel des huisseries et « alourdissement » de l'ensemble de la baie), ils en gardent la forme globale.

Fers d'ancrages

Outre le côté ornemental, le fer d'ancrage a pour fonction de fixer l'un à l'autre mur et poutre de plancher, pour les rendre solidaires. Ainsi le retrouve-t-on généralement entre les niveaux, mais aussi sur les pignons des habitations. La partie visible du fer d'ancrage est appelée **hampe**.



Sur ce fer d'ancrage figure à la fois la date de construction de la bâtisse et les initiales du propriétaire : 1844 / AH.

Modénature de brique

Bandeau, corniche, encadrement d'ouvertures...





Les exemples de maisons ci-dessous laissent voir des décors de briques sobres mais animant les façades principales : scansion verticale par des pilastres individualisant les travées, voir les baies ; ou scansion horizontale grâce à la mise en place de bandeau, mais aussi le décor recherché pour la corniche en partie haute.



Bâti privé repéré

Habitat

Parc naturel régional
Scarpe - Escaut

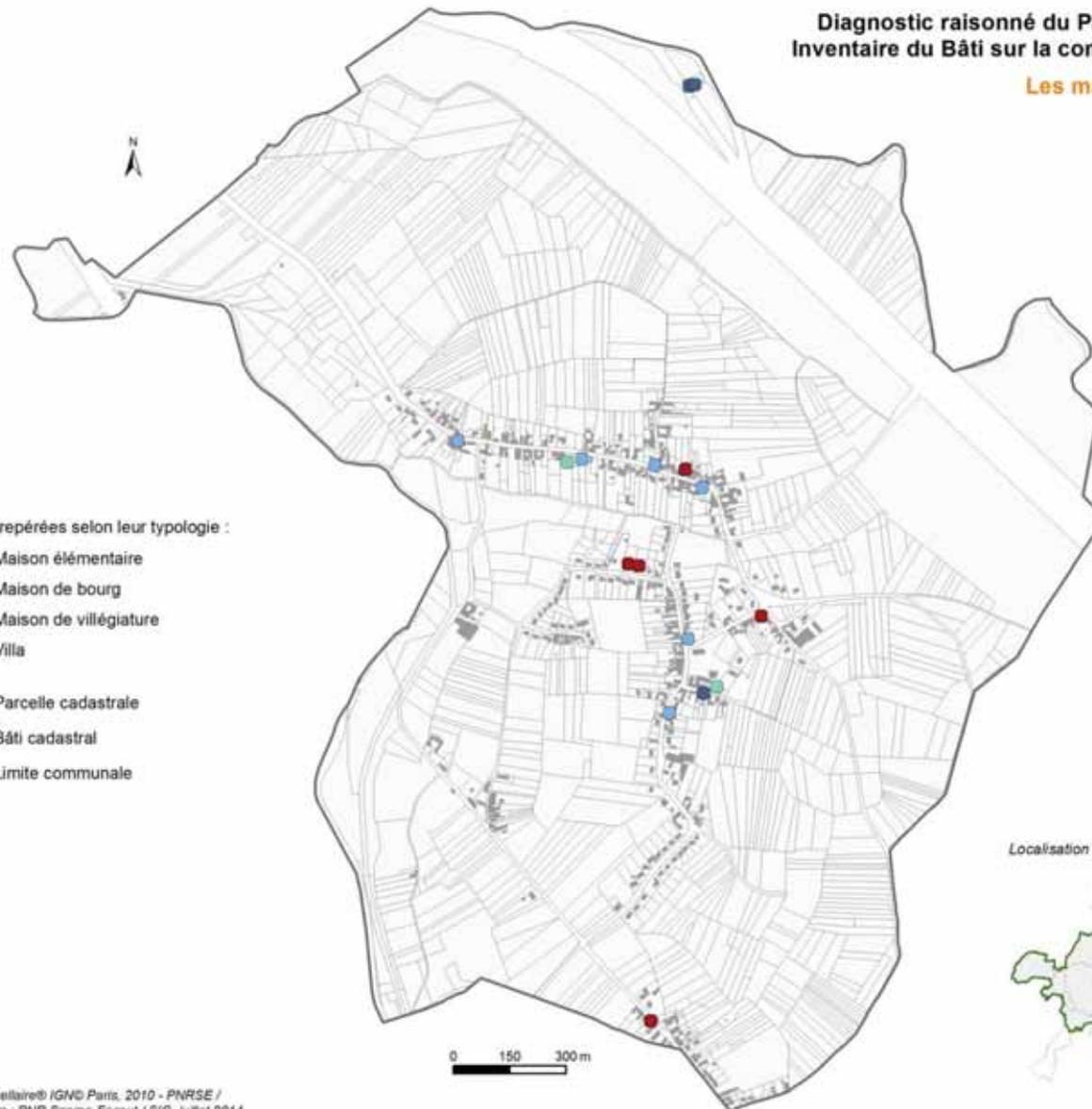
Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 : Inventaire du Bâti sur la commune de Château-l'Abbaye

Les maisons

Maisons repérées selon leur typologie :

- Maison élémentaire
- Maison de bourg
- Maison de villégiature
- Villa

- Parcelle cadastrale
- Bâti cadastral
- Limite communale



Localisation de la commune inventoriée dans le Parc



Sources : PPIGE / BD Parcellaire® IGN® Paris, 2010 - PNRSE / IPB© août 2010. Réalisation : PNR Scarpe-Escaut / SIG, juillet 2014.

Le corpus des maisons repérées n'est pas antérieur à la fin du 19^e siècle. Il concerne tant des maisons de bourg et que des maisons élémentaires, communes à l'ensemble du territoire du Cœur de nature.

Cinq typologies de maisons sont représentées :

- maison élémentaire
- villa
- maison de bourg
- maison de villégiature
- et café.

Maison élémentaire

La maison élémentaire représente ¼ du bâti repéré de la commune (soit 25%), avec six édifices compris dans le centre du village.

Caractéristiques principales

- implantation parallèle à la rue
- parcelle étroite
- plan allongé
- en rez-de-chaussée
- logis : 3 à 4 travées
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit à longs pans
- pignons découverts
- pannes naturelles ou vernissées

Localisation des six maisons élémentaires repérées

- 1B rue du Rieu : 1
- 1 rue René Bouton : 1
- 11, 35, 65 Grande Rue : 3
- 1 autre maison Grande Rue : 1



Cette maison élémentaire, située Grande Rue, date de la toute fin du 19^e siècle ou du tout début du 20^e siècle au plus tard.

Sa forme est la plus simple que l'on puisse trouver pour ce type d'habitat : en rez-de-chaussée, sa façade est percée de trois travées.

Cette maison est intéressante du fait de la construction de son soubassement en moellons de grès (deux photos ci-dessous), pour éviter les remontées capillaires dans les murs, et des traces de l'ancien badigeon de chaux en façade.



Ci-contre détails sur le soubassement en moellons de grès, peint de couleur sombre (traditionnellement en badigeon noir à la chaux).



Une maison élémentaire suit la forme de celle présentée ci-dessous, mais est plus récente. Ses éléments de modénature la date en effet du premier quart du 20^e siècle.

Les autres maisons élémentaires de Château-l'Abbaye prennent toutes la même forme, avec un rez-de-chaussée des combles habités. Ces derniers se différencient les uns des autres par leurs ouvertures : soient dans le prolongement du mur de façade, soient intégrées dans la toiture et formant alors une lucarne.



Maisons élémentaires du numéro 1 de la rue Renée Bouton (à gauche) et du numéro 11 de la Grande Rue (à droite). Toutes deux sont pourvues de lucarnes en toiture, intégrées dans le brisis de la couverture.



Maisons élémentaires des numéros 35 et 65 de la Grande Rue (respectivement photos du gauche et de droite). Ces deux maisons ont des combles habités, figurés par les petites ouvertures sous la toiture.

Villa

Les villas représentent 21% du bâti repéré de la commune, soit un peu moins d'un quart, avec cinq maisons repérées. Datées de la première moitié du 20^e siècle, elles se trouvent soit dans le centre village soit dans un hameau.

Trois villas des années 1960/1970 retiennent également l'attention. Deux ont été construites sur deux parcelles mitoyennes, aux numéros 6 et 8 du Chemin du Vaillant (parcelles U1726 et U1725). Remarquables par leurs baies vitrées et leur grande cheminée, elles se caractérisent par un étage en sous-sol. L'autre villa se trouve au 12 rue de Bruille (parcelle U1513 du plan cadastral). Sa grande baie vitrée en hauteur, montant de fond et formant une sorte de bow-window à mur rideau en est la principale caractéristique.

Caractéristiques principales

- jardin et clôture, agrémentés d'un portillon
- maison implantée en milieu de parcelle
- plan rectangulaire
- façade principale orientée sur la rue
- en rez-de-chaussée
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets roulants en bois
- béton et briques de parement
- toit terrasse en béton

Localisation des cinq villas repérées

Lieu-dit Ferme du Locron :

- 8 rue Buridon : 1

Centre village :

- 12 rue du Bruille : 1
- 6 et 8 chemin du Vaillant : 2
- 28 Grande Rue : 1



Villa de la rue Buridon, typique des années 1930-1940, avec son bowwindow à l'étage en façade principale.



Autre villa se trouvant dans le centre-bourg, au numéro 28 de la Grande Rue. Celle-ci se caractérise par sa vocation commerciale, avec l'enseigne de la « Voix du Nord » encadrée de deux signes, inscrite sur le bandeau en béton séparant le rez-de-chaussée de l'étage (photo ci-dessous).





Les deux villas identiques des numéros 6 et 8 du chemin du Vaillant



Villa se du numéro 12 de la rue du Bruille, dans le centre-village. Elle se caractérise par sa grande baie vitrée en hauteur, montant de fond et formant une sorte de bow-window à mur rideau sur sa façade principale.

Maison de bourg

Les maisons de bourg représentent à peine 1/10^e du bâti repéré de la commune (soit 9%), regroupant deux édifices seulement. Elles datent du premier quart du XX^e siècle.



Est à retenir la maison d'éclusier et son ancienne écluse, au lieu-dit de Rodignies (parcelle U2108), accompagnées d'un ancien café.

Détails sur l'écluse et le canal d'alimentation en eau (trois photos ci-dessous).

Caractéristiques principales

- implantation parallèle à la rue
- parcelle étroite
- plan carré
- rez-de-chaussée + 1 étage
- 3 travées en façade
- ouvertures en arc surbaissé
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit en croupe
- tuiles mécaniques

Localisation des deux maisons de bourg repérées

- 10 rue du Cimetière : 1 (0005)
- Rodignies : 1 (0027)



Vue du petit bâtiment en planches de bois et en tôle, dit ancien café de l'écluse par le propriétaire de la maison (photo ci-contre).





Maison de bourg type de la typologie, avec son rez-de-chaussée et son étage, l'ensemble couvert d'un toit en croupe. Sa caractéristique principale réside dans l'ornementation de sa façade, recouverte d'un bel enduit en gravier roulé : soubassement au décor triangulaire encadrant un cercle, tables entre les baies, linteaux ouvragés et corniche losangée

Maison de villégiature

La maison de villégiature, tout comme la maison de bourg, ne représente qu'un dixième du bâti repéré de la commune (soit 9%). Elle ne compte que deux édifices, datés du deuxième quart du 20^e siècle.

Caractéristiques principales

- implantation en milieu de parcelle
- plan massé
- rez-de-chaussée (+ 1 étage) + comble
- 3 à 4 travées en façade
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois
- briques
- décor : briques rouges et carreaux rouges posées sur champ, pilastres d'angle, linteaux, souches de cheminée, faux pans de bois
- toit en demi-croupe ou pavillons
- ardoises ou tuiles mécaniques

Localisation des deux maisons de villégiature repérées

Centre village :

- 3 rue du Cimetière : 1 (0006)
- 39 Grande Rue : 1 (0020)



Maison de villégiature de la rue du Cimetière, bien identifiable par le faux pan de bois qui orne l'ensemble de ses façades. La lucarne pendante à l'étage de comble anime également sa façade principale.



Maison se trouvant au 39 de la Grande Rue, sur la route principale traversant le village. Caractérisées par un avant corps en façade principale, l'ensemble des ouvertures des étages sont garnies de garde-corps en ferronnerie. Son décor de brique retient également l'attention entre brique rouge, brique jaune et joints hollandais.

Bâti agricole

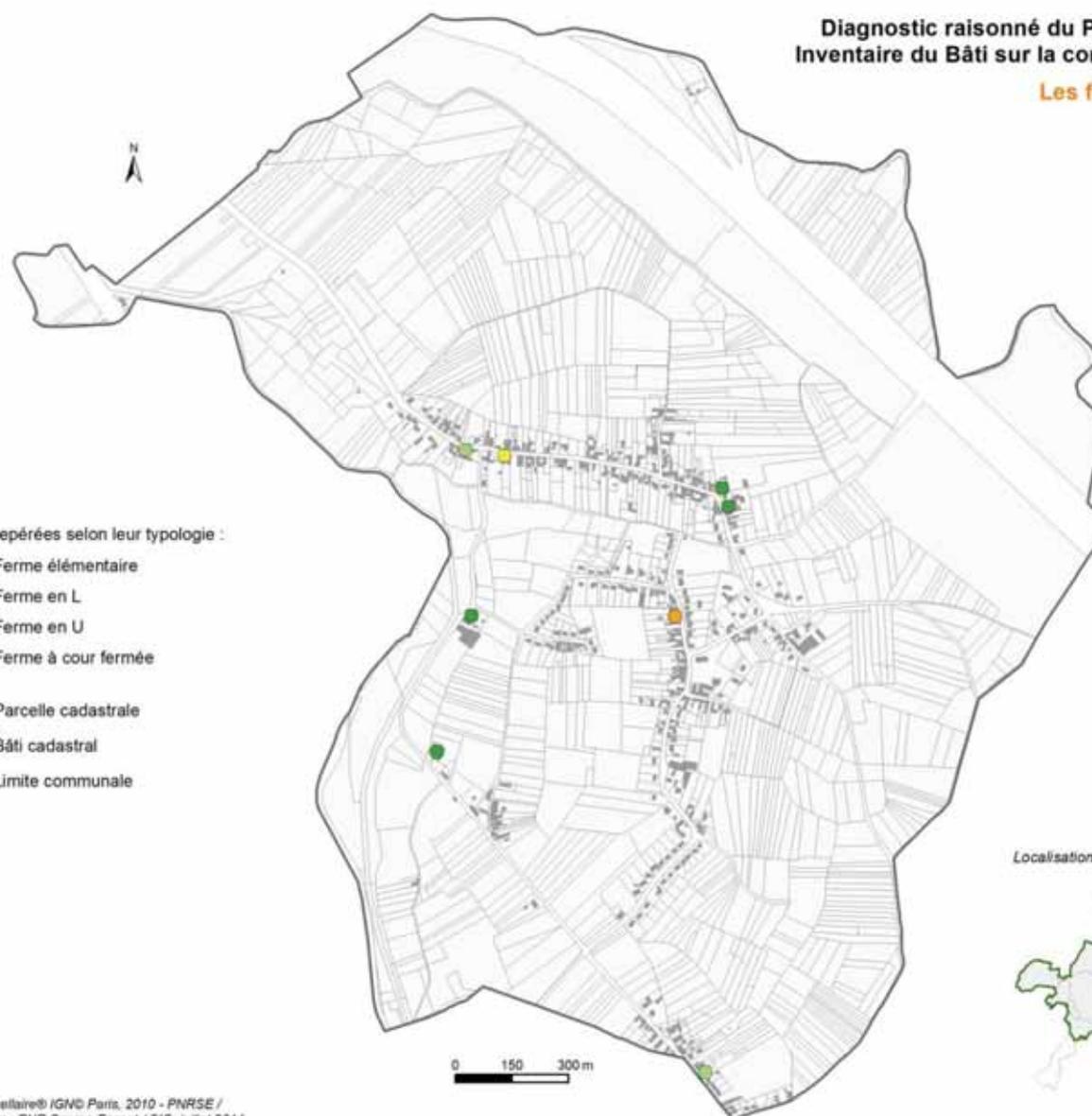


Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 : Inventaire du Bâti sur la commune de Château-l'Abbaye

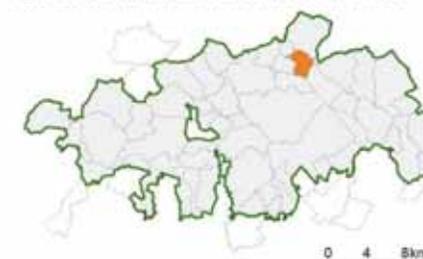
Les fermes

Fermes repérées selon leur typologie :

-  Ferme élémentaire
-  Ferme en L
-  Ferme en U
-  Ferme à cour fermée
-  Parcelle cadastrale
-  Bâti cadastral
-  Limite communale



Localisation de la commune inventoriée dans le Parc



Sources : PPIGE / BD Parcellaire® IGN® Paris, 2010 - PNRSE /
IPB© août 2010. Réalisation : PNR Scarpe-Escaut / SIG, juillet 2014.

Les typologies des fermes de Château-l'Abbaye sont celles que l'on retrouve sur le secteur. Les fermes à cour fermée et les fermes élémentaires sont les plus courantes, représentant $\frac{1}{4}$ du bâti repéré (25%).

Quatre typologies de fermes sont représentées :

- ferme à cour fermée
- ferme élémentaire
- ferme en U
- et ferme en L.

Ferme à cour fermée

Sur Château-l'Abbaye, les fermes à cour fermée représentent 17% du bâti repéré de la commune. Leur période de construction s'échelonne du deuxième quart du 19^e siècle aux années 1925.

L'une d'elle fait cependant exception, il s'agit de la ferme du Locron (parcelle U1092 du plan cadastral). Le style et le mode constructif de son corps de logis la date du 18^e siècle au plus tard. En rez-de-chaussée surélevé, portée sur plusieurs caves à voûtains relativement exceptionnelles sur le secteur, l'habitation est pourvue d'un seul étage de comble. Sa façade principale est enduite d'un ancien badigeon de chaux sur l'étage, tandis que le niveau de cave semi-enterré est lui en grès apparent.



Vues du corps de logis, de l'ancienne grange et des étables-écuries (respectivement photo de gauche, du milieu et de droite).



Vues sur les façades postérieures et l'entrée de la ferme (photos ci-contre).



Caractéristiques principales

- plan carré
- en rez-de-chaussée
- porche-piegonnier clôturant l'ensemble
- logis : 5 à 7 travées
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- soubassement enduit
- toit à longs pans
- pannes naturelles ou vernissées ou tuiles mécaniques plates
- dépendances agricoles : fournil, remise
- étable/écurie implantées parallèlement au corps de logis
- grange implantée en fond de parcelle, parallèlement à la rue
- cour et trottoir pavés en grès ou en dalle de pierre bleue

Localisation des quatre fermes à cour fermée repérées

Hameau :

- lieu-dit de la Motte du Moulin : 1
- rue du Petit Marais : 1

Centre village :

- 10 et 14 Grande Rue : 2



Ferme du 10 de la Grande Rue. Identifiable par ses bâtiments pignon à rue, perpendiculaires, sa grande cour pavée de grès donne sur une grange située en arrière de parcelle, parallèle à la rue, pour faciliter le maniement des engins agricoles.

Cette ferme à cour fermée est datée de 1834, comme le prouve le fer d'ancrage ouvragé sur le haut du pignon de son corps de logis. A la date s'ajoute les initiales du propriétaire : « A / H ».



Ferme du 14 de la Grande Rue, dans le centre du village

Ferme à cour fermée du hameau du Petit Marais



Ferme élémentaire

Sur 11 fermes au total, 2 fermes élémentaires ont été repérées, soit 7% du bâti repéré sur la commune.

Caractéristiques principales

- implantation perpendiculaire à la rue
- parcelle étroite
- plan allongé
- pignons découverts
- en rez-de-chaussée
- logis : 5 travées
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit à longs pans
- pannes naturelles ou vernissées
- étable/grange : lucarne passante pour le fenil
- dépendances agricoles : fournil, remise

Localisation des deux fermes élémentaires repérées

- Hameau, au 19 rue du Marais : 1
- Centre-bourg, au 63 Grande Rue : 1



Ferme élémentaire située au 19 rue du Buridon. L'ensemble des fonctions sont regroupées sous un même toit : corps de logis (en premier plan), et ancienne écurie et étable ensuite.

La façade garde son aspect traditionnel : soubassement noir, pour protéger les murs des éclaboussures, et badigeon de couleur rouge pour les murs.



Ferme élémentaire au corps de logis parallèle à la rue. Les bâtiments agricoles sont relégués en arrière de parcelle. Le logis est quant à lui orné d'un enduit en gravier roulé. Le logis est quant à lui orné d'un enduit en gravier roulé, animant l'ensemble de la façade : teinte et granulométrie différente suivants les effets recherchés.



Ferme en U

Une ferme en U a fait l'objet d'un repérage sur la commune, ne représentant de fait que 4% du bâti repéré, soit à peine 1/5^e du bâti communal.

Caractéristiques principales

- plan en U
- en rez-de-chaussée
- logis : 5 à 7 travées
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit à longs pans
- pannes naturelles ou vernissées
- dépendances agricoles : fournil, remise
- étable/écurie implantées parallèlement au corps de logis
- grange implantée en fond de parcelle, parallèlement à la rue
- cour et trottoir pavés en grès ou dalles de pierre bleue

Localisation de la ferme en U repérée : centre-bourg, au 55 Grande Rue.



Bien que très restaurée, la ferme en U repérée dans la Grande Rue est encore identifiable dans sa forme : le corps de logis est parallèle à la rue, les anciennes étable et écurie perpendiculaires (sous le même toit, une partie a été transformée en garage), et l'ancienne grange en retour d'équerre en fond de parcelle.



Ferme en L

Une ferme en L a fait l'objet d'un repérage sur la commune, ne représentant de fait que 4% du bâti repéré, soit à peine 1/5^e du bâti communal. Elle est cependant originale : sa façade principale se compose de trois pignons à rue successifs, dont celui du centre est percé du portail d'entrée.

Caractéristiques principales

- implantation perpendiculaire à la rue
- plan en L
- en rez-de-chaussée
- logis : 5 travées
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit à longs pans
- pignons découverts
- pannes naturelles ou vernissées
- grange implanté en retour d'équerre, en fond de parcelle
- étable/écurie dans le prolongement du logis
- dépendances agricoles : fournil, remise

Localisation de la ferme en L repérée : centre-village, 9 rue Renée Bouton.



Petits éléments de patrimoine bâti

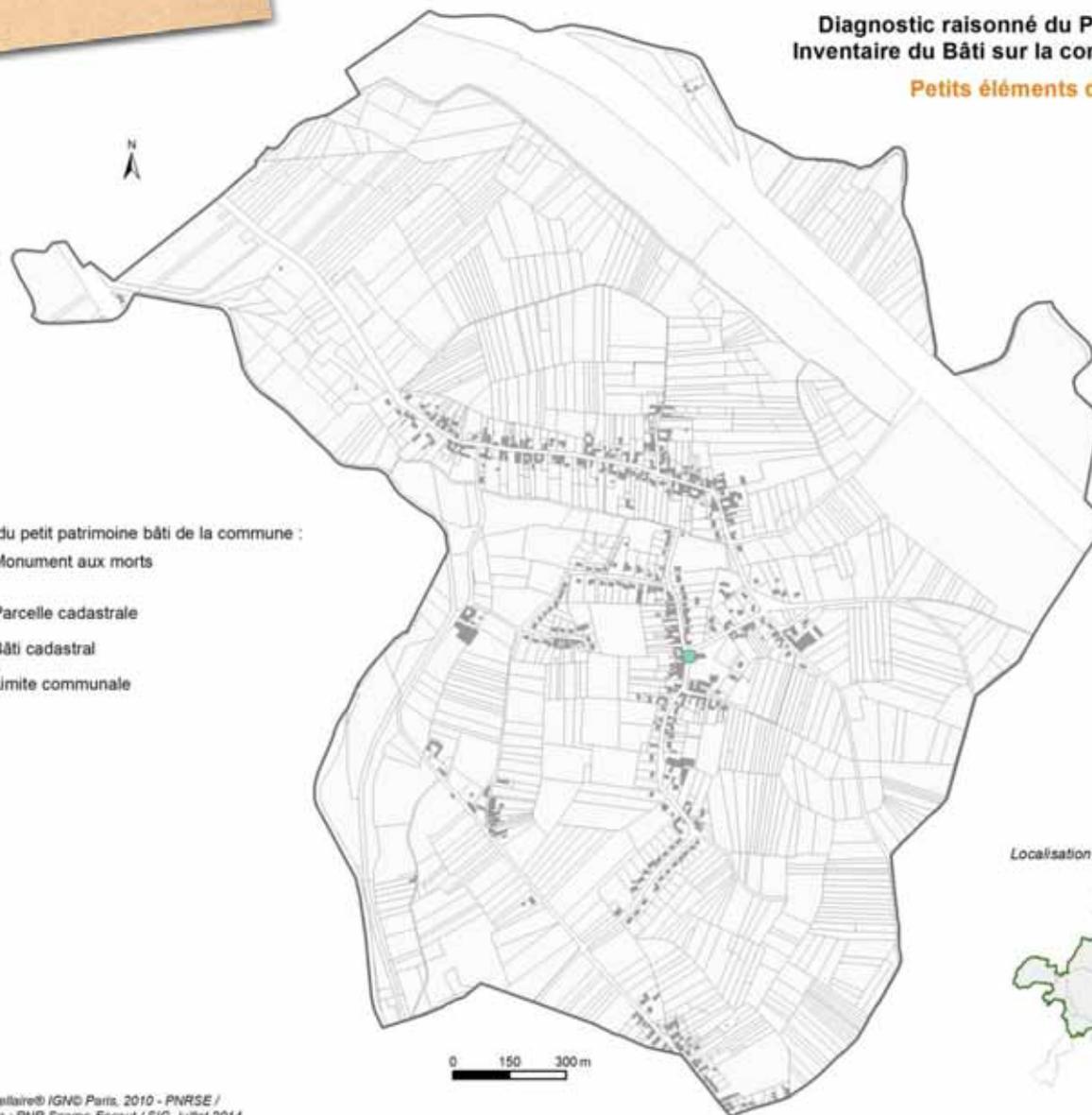


Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 :
Inventaire du Bâti sur la commune de Château-l'Abbaye

Petits éléments du patrimoine bâti

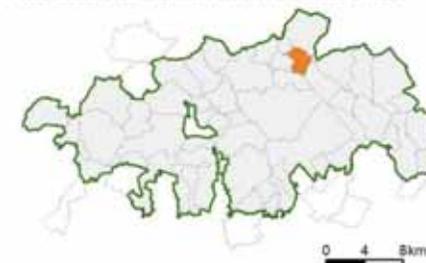
Élément du petit patrimoine bâti de la commune :

-  Monument aux morts
-  Parcelle cadastrale
-  Bâti cadastral
-  Limite communale



0 150 300 m

Localisation de la commune inventoriée dans le Parc



0 4 8 km

Le monument aux morts

Les documents conservés aux archives départementales du Nord, dont un plan du site et un dessin du monument lui-même, permettent de dater le monument aux morts de la commune de Château-l'Abbaye de 1921. Il a été réalisé par les entrepreneurs Baudry, pour un coût de 12 130 francs.

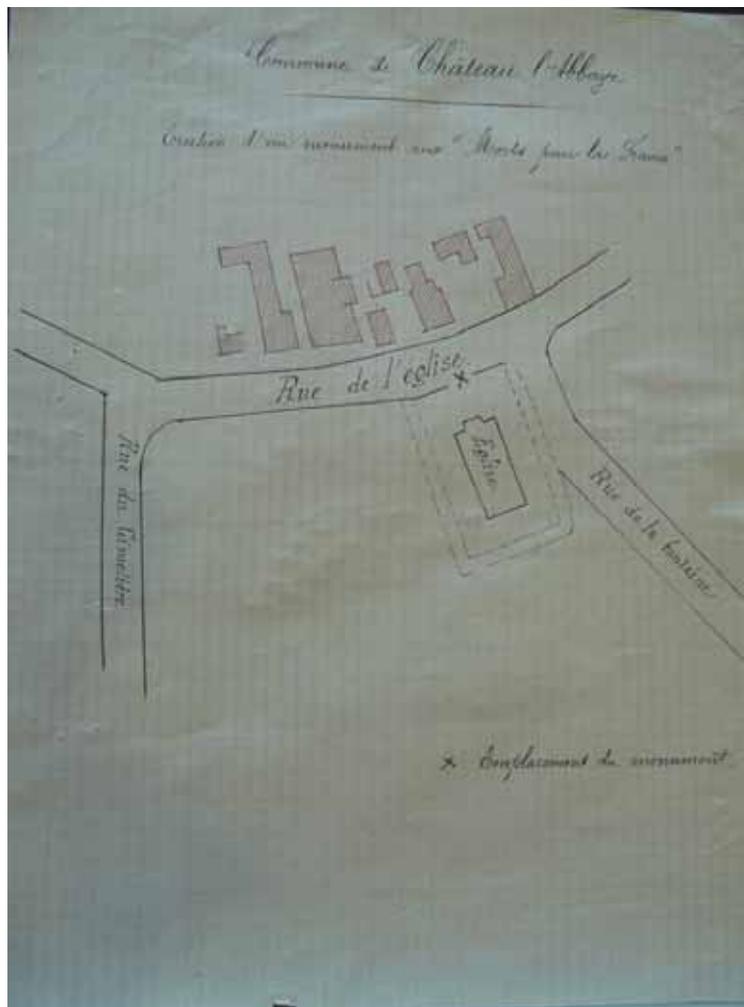


Photo ci-contre à gauche : monument aux morts, dessin sur papier, 1921 (ADN, 2O142/101).

Photo ci-contre à droite : localisation du monument aux morts, dessin de 1921 (ADN, 2O142/101).

Le monument aux morts de Château-l'Abbaye est commun à l'ensemble des monuments que l'on peut retrouver sur le territoire du Parc naturel régional Scarpe-Escaut, et plus communément dans les petites communes rurales françaises. Composé d'une base et d'une colonne, un soldat casqué tenant un fusil à son côté droit est adossé à un obélisque surmonté d'un couvrement en double bâtière. Sur la partie supérieure de la colonne prend place une croix pâtée, dite croix de guerre.



Bâti public

Parc naturel régional
Scarpe - Escaut

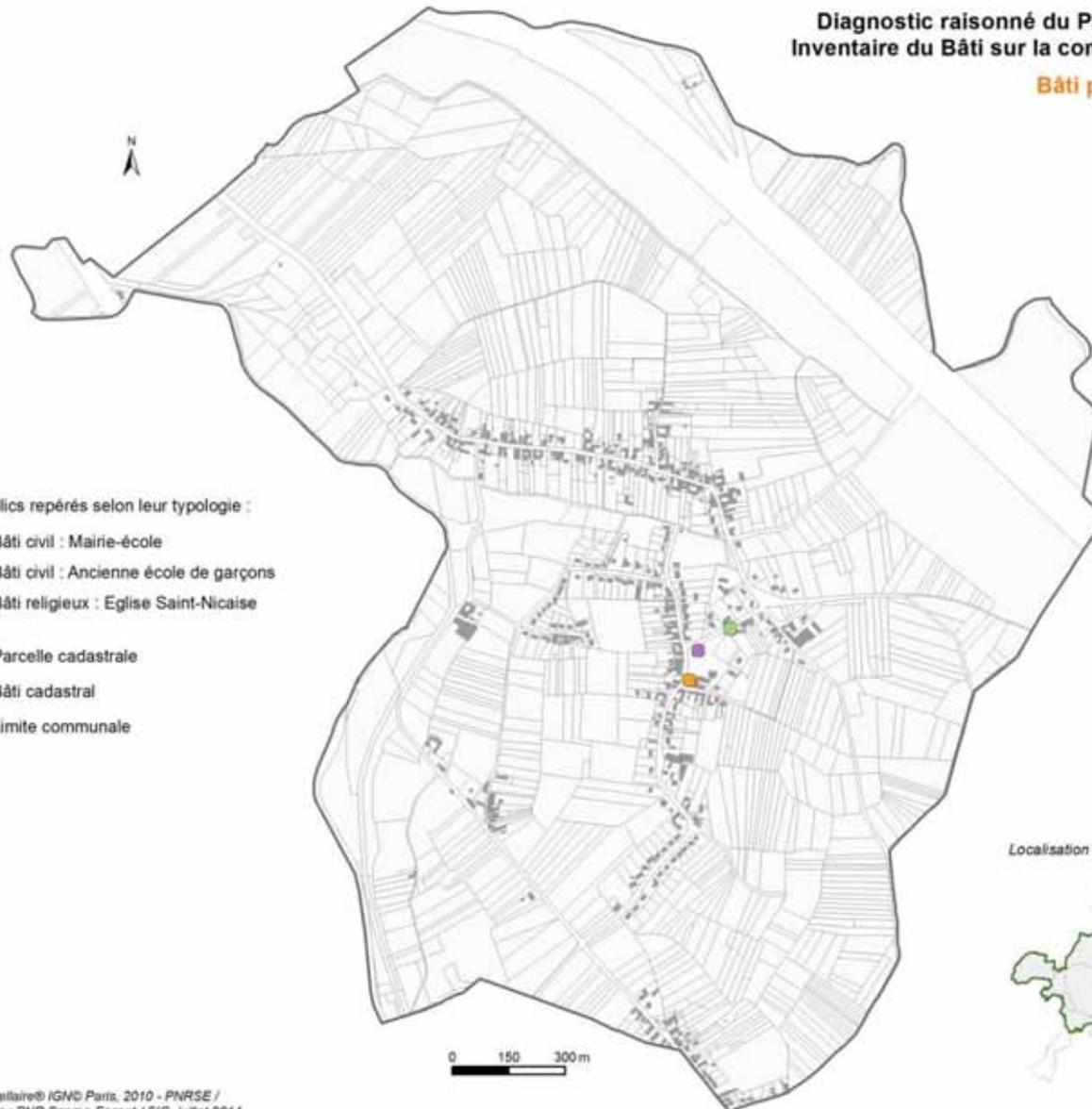
Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 : Inventaire du Bâti sur la commune de Château-l'Abbaye

Bâti public

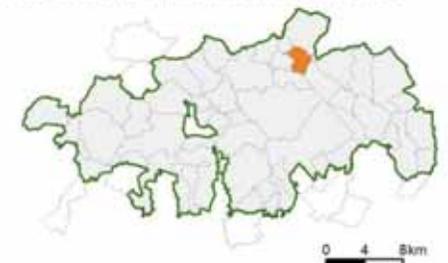
Bâti publics repérés selon leur typologie :

- Bâti civil : Mairie-école
- Bâti civil : Ancienne école de garçons
- Bâti religieux : Eglise Saint-Nicaise

- Parcelle cadastrale
- Bâti cadastral
- Limite communale



Localisation de la commune inventoriée dans le Parc



Sources : PPIGE / BD Parcellaire® IGN® Paris, 2010 - PNRSE /
IPB© août 2010. Réalisation : PNR Scarpe-Escaut / SIG, juillet 2014.

Bâti civil

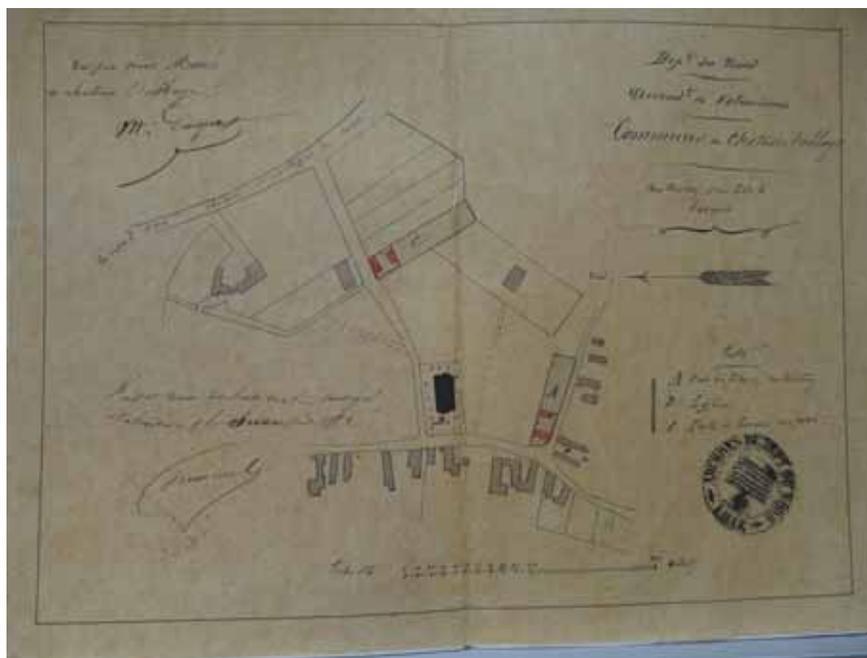
Mairie-école

La mairie, située sur la place de l'Eglise, est à l'heure actuelle mitoyenne d'un autre bâtiment, sans doute l'ancienne école de filles. Composée d'un corps de bâtiment accolé à une tour, elle est couverte d'un toit (en croupe pour la tour et à longs pans pour le corps de bâtiment) en tuiles mécaniques. L'inscription "MAIRIE" prend place au-dessus de la porte d'entrée, qui à l'origine était close d'une grille en fer forgé. L'ancienne école de fille, est elle en rez-de-chaussée. Sa façade principale, en brique, est ordonnancée, animée de pilastres et bandeaux. Un petit bâtiment en appentis vient la compléter, sous la forme d'une aile. L'ensemble est couvert d'un toit en croupe brisée, en tuile mécanique.



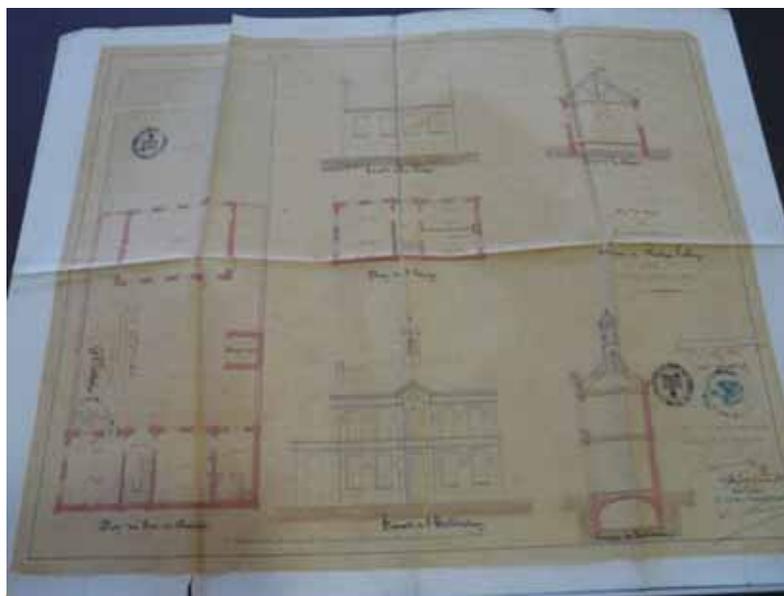
Vue sur l'ensemble du bâtiment (photo de gauche)
et détail sur la mairie (photo de droite).





L'édifice comprenant mairie et école à Château-l'Abbaye semble avoir été construit en deux tranches : l'une pour l'école, l'autre pour la mairie. Ainsi, d'après le procès-verbal de réception définitive des travaux, l'ancienne école de filles de la commune est terminée au plus tard en novembre 1862. Ces travaux ont été conduits sous la direction de l'architecte du département Grimault, et exécutés pour partie par l'entrepreneur Edouard Vinthière. D'après les plans et dessins indexés au devis de l'architecte départemental Grimault, en date de 1861, l'édifice projeté était quasiment identique à celui de l'école de garçons : travée centrale marquée d'un fronton triangulaire, reprise en toiture par un clocheton. Cependant, le bâtiment actuel, mitoyen de la mairie, n'en suit pas exactement les plans.

Ci-contre à gauche, plan de l'ensemble de la commune [localisation des écoles de filles et de garçons] 1861, Grimault architecte (source : ADN, 20142/55).



Ci-contre, plans et élévations de l'ancienne école de filles, par Grimault architecte, 1861 (source : ADN, 20142/55).

Concernant la mairie, un procès-verbal de réception définitive des travaux permet de dater la mairie de Château-l'Abbaye de 1898. Elle a été en partie construite par l'entrepreneur Chantry, sous la direction de l'architecte lillois Delemer.



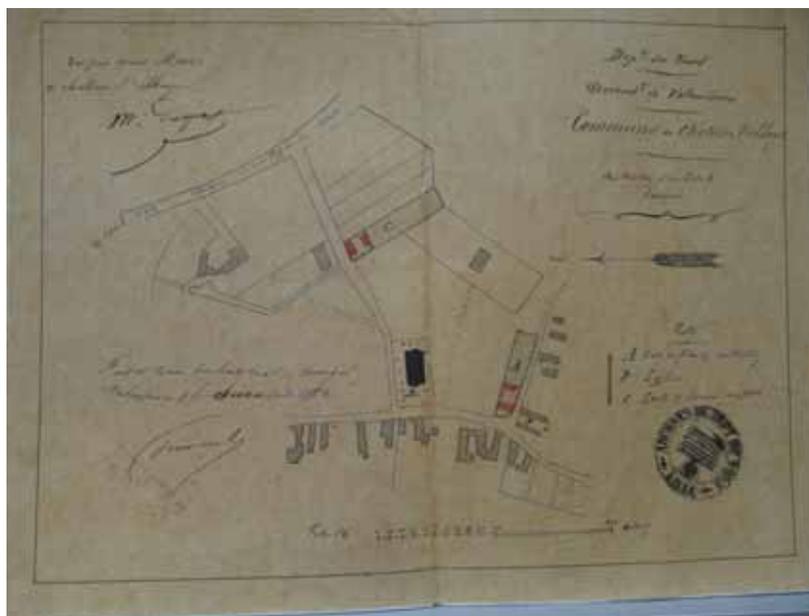
Détails sur les plans d'archives de la mairie, signé de l'architecte Delemer, datés de 1898 (source : ADN, 2O142/43).



Ancienne école de garçons

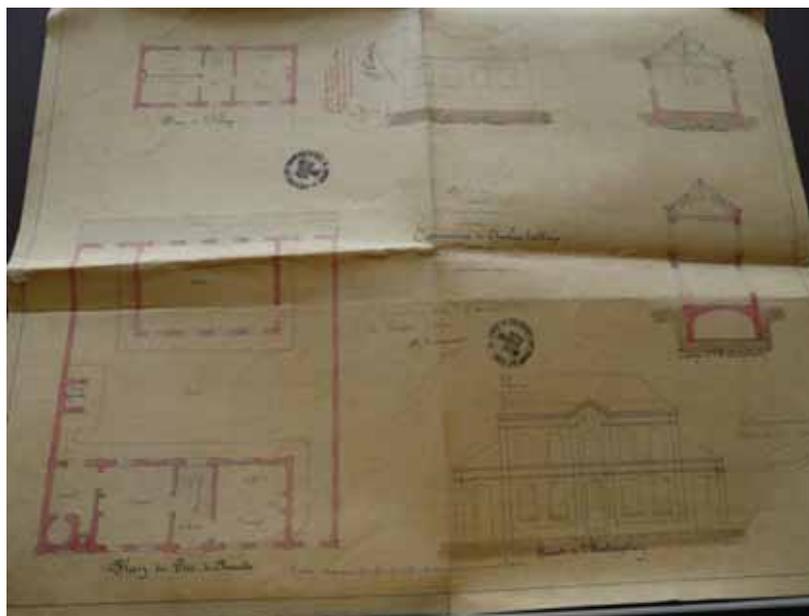
L'ancienne école de garçons de Château-l'Abbaye, rue de la Fontaine (parcelle U 1846 et 1847 du plan cadastral), se compose d'un corps de bâtiment principal, auquel sont adjoins deux ailes. Il s'élève sur deux niveaux avec une façade ordonnancée. La travée centrale, surmontée d'un petit fronton circulaire, abrite l'entrée. Les murs, enduits en soubassement, sont en briques, agrémentés de cordons en briques rouges-orangées et pilastres, animant ainsi la façade principale. L'ensemble est couvert d'une croupe, et d'appentis sur les deux ailes en tuile mécanique.





D'après un procès-verbal de réception définitive des travaux, l'école de garçons de la commune de Château-l'Abbaye est achevée en 1861. Les travaux, en partie effectués par l'entrepreneur Dupriez, ont été coordonnés par l'architecte Grimault, alors architecte départemental. En outre le plan de situation des écoles de filles et de garçons de 1861 (celle-ci alors projetée seulement), permet de localiser l'ancienne école de garçons à la rue de la Fontaine. Ces plans et élévations reprennent en tous points les esquisses proposées pour l'école de filles, à côté de la mairie, mais n'ayant jamais été réalisées. Aujourd'hui, le bâtiment a vocation de relais informatique et Internet pour les habitants de la commune.

Ci-contre à gauche, plan de l'ensemble de la commune [localisation des écoles de filles et de garçons] 1861, Grimault architecte (source : ADN, 20142/55).



Ci-contre à gauche, plans et élévations de l'école de garçons, par l'architecte Grimault, 1862 (source : ADN, 20142/56).

Bâti religieux

Église Saint-Nicaise

L'église Saint-Nicaise se trouve dans le centre-bourg, sur la place de l'église.

D'après des sources historiques, il existe une chapelle paroissiale entre 1173 et 1779, intégrée à l'intérieur de l'abbaye. Les dégâts causés par la guerre de Cent Ans, puis par un incendie entraînent des travaux de restauration du bâtiment en 1526. Puis en 1553, de lourds travaux sont réalisés sous la direction de l'abbé José Pasquier : fonte des cloches, restauration de la tribune de l'église, des chapelles latérales, de la nef et du chœur, et réparations dans la chapelle paroissiale. En 1558, l'évêque d'Arras vient bénir les six autels de l'édifice. Pillés par les protestants en août 1566, les bâtiments sont remis en état par l'abbé Guillaume Monart. L'abbaye et ses dépendances sont détruites à la Révolution.

L'église actuelle est ensuite édifiée au 19^e siècle. Elle date plus exactement de 1824, comme en atteste une date portée. Les documents retrouvés aux Archives Départementales du Nord attestent cette date de construction, puisque le projet est dirigé par l'architecte Voisin, ce dès 1822.



Extraits des dessins de l'architecte Voisin, datés de 1822. De gauche à droite : plan, coupe transversale sur le clocher et la nef, élévation de la façade principale (source : ADN, 20142/44).



L'église Saint-Nicaise se caractérise par un imposant clocher-tour en façade principale, entièrement construit en brique. Seul le soubassement est en grès, pouvant dénoter à l'origine un milieu environnant plus ou moins humide.





Enjeux

A quoi peuvent servir les éléments présentés dans cette synthèse ?

En matière de planification

En fonction de l'échelle d'étude (du type de bâtiment à ses détails constructifs), et du thème étudié, **certains chapitres de cette synthèse peuvent venir alimenter directement le contenu des documents d'urbanisme** : rapport de présentation/diagnostic, bâti susceptible de changer de destination en zone agricole, cahiers de recommandations architecturales, etc.

En termes réglementaires

S'il s'agit de **protéger**, et de fait sauvegarder, le **bâti ancien** d'une commune, sans pour autant aller jusqu'à une proposition de classement ou d'inscription au titre des Monuments Historiques, les **règlementation en termes d'urbanisme le permettent** : protection au titre de l'article L.123-5-7 du Code de l'urbanisme dans le cadre d'un PLU, ou bien sauvegarde de secteurs à fort potentiel patrimonial par la mise en place d'AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Paysage).

Lors de projets locaux

Les éléments de cette synthèse peuvent alimenter les **réflexions lors de projets d'aménagements** communaux, aider à l'instruction d'autorisation ou de déclaration d'urbanisme.

Le **Parc naturel régional Scarpe-Escaut** peut aussi venir **en appui**, par l'apport de son aide technique et l'apport des éditions du Parc en termes de patrimoine bâti (fiches conseils à la restauration notamment).

POUR QUOI FAIRE ?	COMMENT ?	CHAPITRES DE LA SYNTHÈSE	Exploitation directe du contenu de la synthèse	Appui à la réflexion
Mieux connaître	Apporte une connaissance des types d'édifices présents sur le territoire (descriptif et statistiques). Inventaire	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré	✓	
	Inventaire des édifices représentatifs ou exceptionnels sur la commune		✓	
Documents de planification	Rapport de présentation (diagnostic de la commune)	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré Bâti public	✓	
	Bâti répertorié au titre de l'article L.123-1-5-7 du code de l'urbanisme	Bâti privé repéré	✓	
	Bâti susceptible de changer de destination en zone agricole (ex. fermes)	Bâti privé repéré/Bâti agricole	✓	
	Cahiers de recommandations architecturales	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré	✓	
	AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Paysage), ancienne ZPPAUP	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré Bâti public	✓	✓
Qualité des projets de restauration lors de l'instruction	Permis d'aménagement	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré Bâti public		✓
	Permis de construire			✓
	Déclaration préalable			✓
Sauvegarder le patrimoine	Chantiers de restauration	Petits éléments de patrimoine bâti	✓	
Sensibilisation/valorisation	Réappropriation de l'ensemble des données par les associations et/ou écoles de la commune.	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré Petits éléments de patrimoine bâti Bâti public	✓	✓





Glossaire

Appui de fenêtre	surface horizontale inférieure d'une fenêtre en couvrant le bas.
Arc en plein cintre	arc de forme semi-circulaire, couvrant la partie supérieure d'une ouverture.
Arc surbaissé	arc formant moins d'un demi-cercle sur la partie supérieure d'une ouverture.
Badigeon	lait de chaux, généralement additionné d'un colorant, que l'on applique sur une façade.
Bandeau	moulure pleine de section rectangulaire. Le bandeau est généralement en brique posée sur champs dans l'architecture locale.
Bas-côté ou collatéral	partie latérale d'une église.
Cantonné	en plan, garni à tous les angles. Ex. : un clocher carré garni cantonné de quatre clochetons a nécessairement quatre clochetons.
Cense	ferme remontant à l'époque médiévale, principalement implantée par les moines sur le territoire de Scarpe-Escaut. Imposante, de plan carré, ses bâtiments s'organisent autour d'une cour centrale. Elle est fermée d'un large porche-pigeonnier.
Chapelle	pièce ou petit vaisseau contenant ou ayant contenu un autel et formant annexe d'une église ou d'un édifice civil.
Chéneau	conduit généralement en bois, placé à la base d'un toit servant à recevoir les eaux de pluie.
Console	support en pierre, en métal ou en bois, servant à soutenir un élément d'architecture (elles se retrouvent souvent en débord de toiture).
Corniche	couronnement horizontal d'un mur, formé de moulures en surplomb les unes des autres. Les corniches des bâtiments de la commune sont en briques.
Corps de bâtiment	partie d'un bâtiment présentant une certaine autonomie. La division d'un bâtiment en corps de bâtiment est souvent marquée par la rupture d'alignement du faîte du toit.
Chevet et abside	le chevet est l'extrémité extérieure d'une église, du côté du maître-autel. L' abside est quant à elle le chœur d'une église (et peut n'être qu'une partie du chevet).
Enduit	revêtement au mortier de chaux des façades des bâtiments.

Epis de faîtage	ornement en métal ou en céramique, formé de plusieurs éléments embrochés sur une tige placée au sommet d'un toit, aux extrémités d'un faîte.
Façade ordonnancée	façade dont les travées d'ouvertures sont disposées de façon symétrique, la travée centrale intégrant le plus souvent la porte d'entrée.
Faîte du toit	pièce maîtresse de la charpente, disposée sous l'arrête supérieure d'un toit. Appelée également faîtage .
Fenil	local où l'on abrite le foin.
Fournil	local dans lequel se trouve le four à pain.
Imposte	partie supérieure d'une porte, généralement vitrée.
Linteau	pièce de bois, de pierre, de métal ou de brique, fermant la partie supérieure d'une ouverture, et servant également à soutenir la maçonnerie au-dessus de celle-ci.
Modénature	proportion et galbe des moulures d'une corniche (par extension, des décors en façade).
Mouluration	ensemble des profils d'un corps de moulures.
Nef	vaisseau central d'une église.
Oratoire	petit bâtiment ou petite pièce dépendant d'une église ou d'un édifice civil, où l'on se retire pour faire oraison. L'oratoire se distingue de la chapelle parce qu'il n'a pas d'autel consacré.
Pignon	partie haute d'un mur, qui répond à la coupe du toit, et en reproduit le profil. Suivant les cas, il est dit couvert ou découvert . Le pignon est généralement de forme triangulaire.
Pilastre	support vertical plat engagé dans un mur et présentant une certaine ordonnance architecturale.
Toit à longs pans	toit à deux versants, terminés à ses extrémités par des pignons.
Toit en pavillon	toit à quatre versants couvrant un corps de bâtiment carré. Ses quatre versants forment à leur sommet une pointe, souvent pourvue d'un épis de faîtage .



Travée

sur façade, mot servant à désigner la superposition d'un minimum de deux ouvertures.

Tuile flamande

dite aussi panne. Tuile à double courbure, formant un S aplati.

Tuile mécanique

dans l'architecture moderne, tuile plate s'assemblant avec ses voisines par un emboîtement.

Volet battant

dit volet brisé. Ce volet est formé de panneaux qui se replient l'un sur l'autre.

Contact

Maison du Parc
 357, rue Notre Dame d'Amour
 59230 Saint-Amand-les-Eaux
 tél. 33 +(0)3 27 19 19 70
 fax. 33 +(0)3 27 19 19 71

contact@pnr-scarpe-escout.fr
www.pnr-scarpe-escout.fr



Parc naturel régional
 Scarpe - Escaut

Partenaires financiers :



PRÉFET DE LA RÉGION
 NORD - PAS DE CALAIS

avec le soutien
 de la Direction Régionale
 des Affaires Culturelles

